

Valence, le 2 juillet 2019

Communiqué de presse

MIEUX ACCOMPAGNER LES DROMOIS LES PLUS FRAGILES : L'ÉTAT ET LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME SE MOBILISENT

Signature de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (2019-2021)

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté annoncée le 13 septembre 2018 par le Président de la République entend s'attaquer tout particulièrement à la reproduction de la pauvreté dès les premières années de la vie, à garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants, à assurer à tous les jeunes un parcours de formation leur permettant d'acquérir des compétences et de prendre leur indépendance, à rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs et à investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

La mise en œuvre de cette stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté prévoit une convention passée entre l'État et le Conseil départemental.

Dans ce cadre, mardi 2 juillet 2019, Hugues MOUTOUH, Préfet de la Drôme et Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil départemental de la Drôme ont signé un engagement partenarial pour la prévention et la lutte contre la pauvreté. Cette signature s'est déroulée à l'occasion d'une visite des locaux de l'association la Sauvegarde à Valence.

Cette association s'inscrit totalement **dans l'ambition du Département d'accompagner les plus fragiles en particulier la prise en compte des enfants de l'aide sociale à l'enfance arrivant à leur majorité dans le but d'assurer leur meilleure autonomie possible en appui d'une insertion socioprofessionnelle réussie.** Le service SGAJMJ (Service d'Accompagnement des Grands Adolescents et Jeunes Majeurs) de la Sauvegarde Drôme, par son activité d'accompagnement de jeunes de 16 à 20 ans, est totalement en phase avec cet axe.

A l'issue de la visite de la Sauvegarde, **le Préfet et la Présidente ont signé cette convention d'une durée de trois ans (2019-2021) qui vise à définir des priorités conjointes déclinées sous la forme d'engagements et d'actions. Le Département s'engage à une contribution à hauteur de 503 000 € et l'Etat à hauteur de 467 453 € en 2019.**

Le Fonds de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, abondé par la loi de finances pour 2019, vise en effet à apporter un soutien financier aux départements qui s'engagent dans le cadre de leurs compétences sociales par une convention conclue avec l'État d'une part, le Département et ses partenaires d'autre part.

Les actions inscrites dans la convention sont les suivantes :

- **Prévention des sorties sèche de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).**

Les jeunes admis à l'ASE et arrivant à la majorité n'ont pas les mêmes facilités que les autres jeunes à développer une autonomie satisfaisante. Il est donc nécessaire que cette majorité soit anticipée via un entretien au 17^e anniversaire pour élaborer avec le jeune son projet d'accès à l'autonomie.

L'action menée vise à accompagner les jeunes arrivant à leur majorité en développant le tutorat et le parrainage et en valorisant l'association ADEPAPE. (Budget 2019 : 72 000 € à parts égales État - Département)

- **Premier accueil social inconditionnel de proximité**

Les personnes rencontrant des difficultés sociales sont confrontées à un morcellement des dispositifs et à des délais d'attente souvent longs.

Objectifs de l'action : garantir un accueil de proximité (26 CMS) et renforcer la coopération avec les institutions gestionnaires de droits (CAF, MSA, CARSAT...) en permettant les publics vers les bonnes institutions et les bons dispositifs (Budget 2019 : 220 000 € à parts égales Etat - Département)

• Référent de parcours

Les personnes rencontrant des difficultés médico-sociales et les travailleurs qui les accompagnent sont confrontés à un morcellement des dispositifs et à un défaut de lisibilité des réponses.

Il convient de se doter des compétences nécessaires et de renforcer les effectifs pour réaliser ces accompagnements : recruter 2 infirmières de santé publique sur le Valentinois et en Drôme Provençale. (Budget 2019 : 160 000 € à parts égales Etat - Département)

• Service public de l'insertion : processus d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des publics

Réduire les délais d'entrée dans le dispositif des bénéficiaires du RSA et mettre en place un accompagnement spécifique pour les nouveaux bénéficiaires.

Améliorer et simplifier les procédures en lien avec la CAF et la MSA pour garantir un traitement plus rapide de la prévention des indus.

Développer de nouveaux modes de collaborations en regroupant sur un même site (« Portes de l'emploi ») les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

(Budget 2019 : 105 000 € à parts égales Etat - Département)

• Service public de l'insertion : Garantie d'activité

Il s'agit de dynamiser l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA pour un retour à l'emploi. En renforçant le déploiement du dispositif d'accompagnement global porté par Pole Emploi.

En complément, le Département propose 3 actions :

- Aide à la parentalité pour garantir le bon développement du jeune enfant grâce aux 35 lieux de consultation infantile de la Protection Maternelle et Infantile
- Développer la médiation familiale
- Créer « Drôme Solidarités proximité » un service itinérant de proximité pour faciliter l'accès aux 40 000 Drômois signalés dans une zone où l'accès physique aux services est compliqué.

Infos en +

La Sauvegarde

Créé en 2007, le SAGAJM de la Sauvegarde permet d'assurer l'accompagnement éducatif des adolescents et jeunes majeurs vers l'autonomie nécessaire à leur insertion sociale. Il s'adresse aux grands adolescents et jeunes adultes de 16 à 20 ans. L'équipe éducative du SAGAJM intervient essentiellement sur l'agglomération valentinoise.

Objectifs du service :

→ Garantir la satisfaction des besoins primaires et éviter la marginalisation de chaque jeune

→ Accompagner chaque jeune dans sa démarche vers l'autonomie

→ Permettre à chaque jeune de prendre conscience et de développer ses compétences

→ Développer la prévention et l'accompagnement des jeunes en situation de précarité psychique.

Dans le cadre du CPOM 2014/2018, ce service prend en charge 27 jeunes drômois sur des durées moyennes de 18 mois. Les jeunes peuvent être accompagnés au sein de leur famille, mais aussi hébergés en autonomie (en FJT, appartements loués par le service)

Ces jeunes présentent pour certains de légères déficiences cognitives mais tous sont globalement en réelle souffrance sur le plan psychique.

Stratégie nationale en faveur des plus fragiles

La Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté est articulée autour de 5 engagements :

- L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
- Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
- Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
- Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi

=> <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-pauvrete-gouv-fr/>